



Partageons  
nos talents

**Sauvegarde**  
NORD

FONDS DE DOTATION

# La Sauvegarde du Nord

**Depuis 1957**, la Sauvegarde du Nord accueille et accompagne des enfants, des adolescents, des jeunes en difficultés psychiques, psychologiques, scolaires, familiales ou sociales, des adultes éloignés de l'emploi, des familles et des personnes en grande précarité.

**La Sauvegarde du Nord** se mobilise pour la création et l'animation de dispositifs adaptés mettant en oeuvre des actions sociales, pédagogiques, éducatives, thérapeutiques et d'insertion professionnelle.

## 5 Pôles de compétences :

- Inclusion sociale
- Médico-social
- Protection de l'enfance
- Addictologie
- Promotion de la Santé

## 80 services

implantés dans une soixantaine de lieux, situés aujourd'hui dans l'agglomération lilloise, le Douaisis, le Valenciennois, l'Avesnois et le Cambrésis.

**1 100**  
professionnels

**Réinsertion**  
sociale et  
professionnelle

Protection de  
l'Enfance

**20 000**  
personnes accueillies

**115**  
bénévoles

**Prévention**  
et **réduction**  
de conduites à risques

**80**  
services

Accompagnement  
**médico-social**



Président  
du Fonds de Dotation  
de La Sauvegarde du Nord

## Le mot de...

Louis Gallois

**F**ace à un contexte économique et social difficile, nous devons mobiliser toutes les forces vives de notre société.

C'est la raison d'être du Fonds de Dotation de La Sauvegarde du Nord : proposer à des entreprises petites ou grandes, engagées et responsables, un partenariat durable au service de l'innovation sociale.

J'ai accepté d'assurer la Présidence de ce Fonds car je suis convaincu que c'est de la mise en synergie des compétences des acteurs économiques et sociaux que pourront naître de nouvelles formes de solidarité et de cohésion sociale.

En nous rejoignant, vous donnerez un sens éthique au développement de votre entreprise, vous valoriserez vos savoir-faire ainsi que l'engagement citoyen de vos salariés.

C'est à ce partenariat ambitieux aux côtés des professionnels de La Sauvegarde du Nord que je vous invite : partageons nos talents !

# Le Fonds de Dotation

au service de l'innovation sociale

Le Fonds de Dotation de La Sauvegarde du Nord est destiné à rassembler des entreprises, fondations et partenaires de notre association autour d'un objectif commun : soutenir les actions sociétales innovantes, exemplaires et efficaces.

Administrateur du Fonds, le mécène est alors acteur et décideur : dans le respect des principes et orientations du Fonds, chaque mécène oriente son engagement en fonction de ses objectifs, ses ambitions et ses valeurs.

Privilégiant le principe des « circuits courts », le Fonds de Dotation tisse un lien direct entre le mécène et l'association, grâce à une parfaite visibilité sur les projets développés.

Le Fonds de Dotation de La Sauvegarde du Nord est un outil de proximité avec les publics bénéficiaires. Les mécènes évaluent l'impact social de leur engagement grâce à un retour du terrain réalisé par nos travailleurs sociaux.

// Tisser un lien direct et durable entre le mécène et l'association

# Pourquoi devenir partenaire ?

## Partagez, fédérez !

Le mécénat constitue un véritable levier de management interne. En fédérant vos salariés autour de projets à fort impact social, vous valorisez leurs compétences et savoir-faire, et soutenez l'engagement citoyen de vos collaborateurs.

## Communiquez !

En associant l'image de votre entreprise au Fonds et à un projet sociétal, vous aurez l'occasion de communiquer autrement avec vos clients, fournisseurs, partenaires publics ou privés. En abordant des actions innovantes, solidaires et ambitieuses, vous donnez également une nouvelle dimension à votre politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

## Développez-vous !

En intégrant le réseau des entreprises partenaires du Fonds de Dotation de La Sauvegarde du Nord, vous créez des liens de proximité et développez votre propre réseau. Une contribution au développement économique et social de votre entreprise ainsi qu'à celui de la région.



# Les programmes

du Fonds de Dotation

## Insertion



### Programme Insertion

Pour permettre un retour vers l'emploi durable, vers des formations aux métiers d'avenir. Pour le développement d'une offre économique et solidaire à fort impact social.

## Éducation



### Programme Éducation

Pour lutter contre le décrochage scolaire et remettre à niveau les jeunes en situation d'exclusion sociale et professionnelle.

## Santé



### Programme Santé

Pour soigner et accompagner les personnes dépendantes et améliorer la prise en charge thérapeutique et la prévention.

## Enfance



### Programme Enfance

Pour favoriser les liens familiaux et donner aux enfants les moyens de se construire, de s'épanouir.

## Écocitoyen



### Programme Écocitoyen

Pour guider les jeunes sur la voie de la responsabilité, les sensibiliser à la citoyenneté, leur permettre d'agir pour l'intérêt général.

## Sport



### Programme Sport

Pour favoriser l'intégration sociale de jeunes en difficultés, utiliser le sport comme outil de socialisation et intégrer un véritable programme sportif dans nos démarches éducatives.

## Votre adhésion

# par le mécénat financier

### De quoi parle-t-on ?

Le mécénat financier est constitué de dons en numéraires.

### Quel intérêt pour votre entreprise ?

Pour une entreprise, verser une somme d'argent au Fonds de Dotation de La Sauvegarde du Nord est la façon la plus simple de faire du mécénat. Le mécénat financier permet ainsi un soutien partiel ou complet à la réalisation d'un projet social.

### Et concrètement, ça donne quoi ?

**Exemple :** Une entreprise finance un projet d'investissement en équipement médical pour enfants souffrant de handicap moteur. Cet équipement fera partie intégrante du parcours de soin des enfants et améliorera les conditions d'accueil.

“ Apporter un soutien partiel ou complet à la réalisation d'un projet social



## Votre adhésion

# par le mécénat de compétences

### De quoi parle-t-on ?

Le mécénat de compétences consiste à mettre à disposition les compétences et savoir-faire des collaborateurs de votre entreprise au service d'un projet d'intérêt général. Il peut s'agir d'une expertise technique ponctuelle ou d'un accompagnement dans la durée.

### Quel intérêt pour votre entreprise ?

Le mécénat de compétence est un outil de management par la sensibilisation, l'adhésion et l'implication de vos collaborateurs autour des causes d'intérêt général soutenues par le Fonds. Valoriser les savoir-faire de vos salariés est aussi vecteur de motivation et de cohésion au sein de l'entreprise et contribue au sentiment d'appartenance.

### Et concrètement, ça donne quoi ?

**Exemple :** Une entreprise met à disposition de l'association un collaborateur sur un temps partiel ou complet pour former des adolescents et jeunes adultes aux métiers du bâtiment, de l'informatique ou encore aux techniques de recherche d'emploi.

“ Mettre à disposition les compétences et savoir-faire des collaborateurs de votre entreprise



Votre adhésion

## par le mécénat **en nature**

### De quoi parle-t-on ?

Le mécénat en nature permet à l'entreprise de fournir un soutien matériel aux projets : matériaux, fournitures, véhicules...

### Quel intérêt pour votre entreprise ?

Cette forme de mécénat permet à l'entreprise de valoriser de façon très simple ses produits ou un savoir-faire particulier.

### Et concrètement, ça donne quoi ?

**Exemple :** Une entreprise produit et commercialise du matériel sportif. Elle choisit de réaliser un don de matériel de fitness pour équiper la salle de remise en forme d'un établissement prenant en charge des jeunes en difficulté sociale.



Apporter un soutien en lien direct avec votre cœur de métier



## Un Fonds administré par les entreprises

Le Fonds de dotation est géré par un Conseil d'Administration présidé par Louis Gallois.

Le Conseil d'Administration est composé de 12 administrateurs dont 9 représentants d'entreprises.

« Le Fonds de Dotation a pour objet de recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable pour ensuite redistribuer les revenus de la capitalisation ainsi que la dotation elle-même à l'association La Sauvegarde du Nord ». (extrait des statuts déposés en Préfecture du Nord le 27 février 2013)

Pour les entreprises, la réduction d'impôt est égale à 60 % du montant du don effectué en numéraire, et retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT, avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants.

Pour le mécénat en nature et le mécénat de compétences, les règles sont les mêmes : l'entreprise valorise financièrement son don qui lui donne droit à la même réduction d'impôts. (loi n° 2003 – 1311 du 1er août 2003 en faveur du mécénat)

Tous les détails sur :

<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F22263.xhtml#N100B9>



Exemple

### Montant du don

(limité à 0,5% du CA)

**10 000** euros

### Coût réel du don après réduction d'impôt sur les sociétés

**4 000** euros

# Partageons nos talents

## Vos contacts

### Christophe Itier

Directeur Exécutif

[citier@lasauvegardedunord.fr](mailto:citier@lasauvegardedunord.fr)

03 59 63 50 72 / 06 32 55 23 04

### Sarah Dharancy

Responsable Relations Entreprises et Fondations

[sdharancy@lasauvegardedunord.fr](mailto:sdharancy@lasauvegardedunord.fr)

03 20 06 77 56 / 06 82 67 80 81

### Agathe Vanhaverbeke

Assistante Mécénat

[avanhaverbeke@lasauvegardedunord.fr](mailto:avanhaverbeke@lasauvegardedunord.fr)

03 20 06 77 56 / 06 58 98 15 92



Fonds de Dotation La Sauvegarde du Nord  
Centre Vauban – Immeuble Lille  
199/ 201 rue Colbert - 59 045 Lille Cedex  
[www.lasauvegardedunord.fr](http://www.lasauvegardedunord.fr)